



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 23 mars 2023  
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 16/2023 concernant la

#### **Demande d'un crédit pour l'achat d'un véhicule électrique pour la voirie**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

après lecture des rapports de la commission de gestion et de la commission ad hoc et discussion,

**l'assemblée décide de refuser le préavis N° 16/2023 par :**

12  
**OUI : 5, NON : ~~23~~, ABSTENTION : 8**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 23 mars 2023.

Le Président  
Luc Otten



La Secrétaire  
Déborah Pernet